

CONTRÔLE DU MARCHÉ DES APPAREILS ÉLECTRIQUES 2022

► CONTRÔLE DES ÉTIQUETTES-ÉNERGIE ET JUSTIFICATIFS

DE QUOI S'AGIT-IL?

L'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE) fixe les exigences minimales applicables à l'efficacité énergétique ainsi qu'à d'autres caractéristiques d'installations et d'appareils et prescrit que la consommation d'énergie de même que d'autres caractéristiques de certaines catégories d'appareils doivent être déclarées au moyen de l'étiquette-énergie. Conformément à l'OEEE, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) contrôle si les appareils et installations satisfont aux exigences de l'ordonnance. L'OFEN a mandaté l'entreprise Eurofins Electric & Electronic Product Testing AG (Eurofins) et l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) pour réaliser ces contrôles.

Les contrôles sont effectués à **trois niveaux**:

- contrôle global du marché
- contrôles administratifs des rapports d'expertise
- contrôles des déclarations des fabricants au moyen de mesures

Objectifs:

- vérifier le respect des exigences minimales et de la conformité de la déclaration
- exiger que les entreprises corrigent les déclarations non conformes
- sensibiliser tous les postes de la chaîne de distribution à l'efficacité énergétique des installations et des appareils

CONTRÔLE DES ÉTIQUETTES-ÉNERGIE



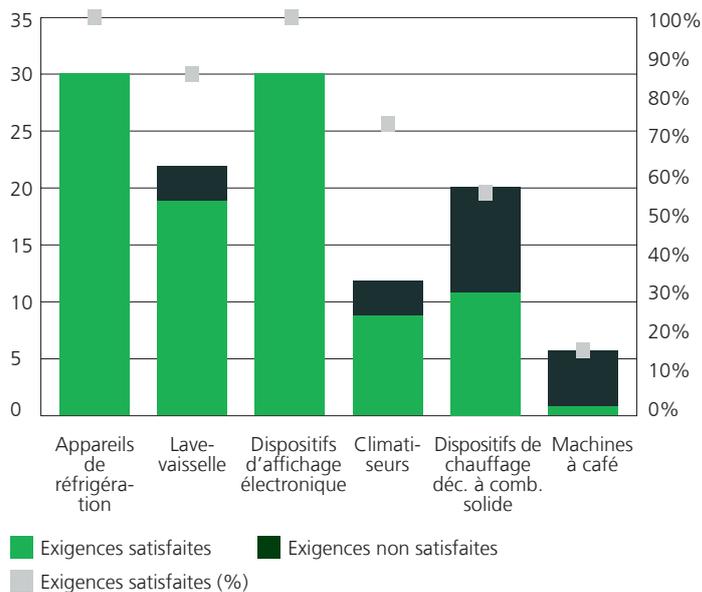
Au cours de l'année, la conformité des étiquettes-énergie présentées dans 23 points de vente, dont 12 boutiques en ligne et 11 magasins, a été vérifiée par échantillonnage. Malgré la possibilité qui est donnée de procéder une fois à la correction des étiquettes, 3 des 23 prestataires (8%) n'ont pas respecté les exigences légales. Les lave-vaisselle, les fours électriques et les hottes représentaient la majorité des appareils mal déclarés. Enfin, les sites web de 5 fabricants actifs dans le domaine de la technique du bâtiment ont été contrôlés pour vérifier les exigences en matière de marquage énergétique ainsi qu'en matière d'information étaient correctement implémentées.



CONTRÔLE DES DOCUMENTS TECHNIQUES

En 2022, l'accent a été mis sur les groupes de produits des appareils de réfrigération, des lave-vaisselles domestiques, des dispositifs d'affichage électroniques, des climatiseurs et des dispositifs de chauffage décentralisés à combustion solide. Les vérifications ont porté sur les documents techniques de 120 produits; pour 100 produits (83%), la documentation transmise était suffisante. Cette valeur est légèrement inférieure à la moyenne des dernières années.

Pour l'ensemble des dispositifs d'affichage électroniques contrôlés, les documents justificatifs fournis étaient suffisants. Par contre, pour les dispositifs de chauffage décentralisés à combustion solide, la documentation, notamment la déclaration de conformité, était incomplète pour presque chaque un cas sur deux.



VÉRIFICATION TECHNIQUE DES DÉCLARATIONS DES FABRICANTS

L'entreprise Eurofins a examiné 25 appareils dans quatre catégories de produits quant à l'exactitude des informations figurant sur l'étiquette-énergie et aux valeurs limites autorisées en matière d'efficacité. Au final, 22 appareils répondaient aux exigences.

En principe, les mesures complémentaires ont été réalisées sur les appareils suspectés de ne pas respecter les valeurs prescrites ou déclarées. En raison de longs délais de livraison, les mesures des quatre appareils de chauffage décentralisés à combustible solide ne sont pas encore effectuées.

Suite aux contrôles effectués en 2022, une trentaine de procédures administratives ont été ouvertes.

